

Communiqué de presse

Eco Delta rejoint PV Cycle et confirme son implication dans le développement durable

LA CIOTAT, le 6 décembre 2011 – Eco Delta, développeur et exploitant indépendant de fermes solaires et éoliennes, devient membre associé de PV Cycle et réaffirme ainsi son implication dans la durabilité environnementale et agricole.

Créée en 2007, l'association PV Cycle s'est donnée pour objectif de structurer la filière de recyclage des modules photovoltaïques et de mettre en place des démarches volontaires de récupération des déchets photovoltaïques. Elle vise un recyclage d'au moins 85 % des modules en fin de vie à compter de 2015.

L'ensemble des parcs photovoltaïques développés et exploités par Eco Delta aux Mées (30,9 MWc) et à Chaillac (4,4 MWc), dans les Alpes-de-Haute-Provence, ainsi qu'à Revest-du-Bion (1,2 MWc) dans l'Indre, sont équipés de modules photovoltaïques entrant dans le processus PV Cycle.

"Dans le cadre de notre engagement citoyen dans le développement durable, notre affiliation à PV Cycle allait de soi. Comme nous souhaitons aller plus loin dans notre implication, nous menons actuellement une réflexion avec PV Cycle et les pouvoirs publics afin de développer une plateforme de collecte de modules photovoltaïques dans le département des Alpes-de-Haute-Provence", ajoute Ronald Knoche, Président du directoire d'Eco Delta.

A PROPOS D'ECO DELTA

Développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergie solaire et éolienne, Eco Delta dispose à ce jour de permis de construire pour une puissance de plus de 220 MW dans le Sud et le Centre de la France.

Depuis sa création en 2002, Eco Delta a su développer, à partir d'un premier brevet déposé par ses équipes de R&D, un savoir-faire spécifique en matière d'infrastructures énergétiques. Eco Delta souhaite continuer à mettre en place des partenariats avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers, en leur proposant de contribuer activement au plan national de baisse des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs solaires ou éoliens.

A l'occasion de la conception et du développement des fermes solaires de Revest-du-Bion (1,2 MWc), construite sur l'ancien site du Groupement de missiles stratégiques, de Chaillac (4,4 MWc), établie sur une friche industrielle, et des Mées (30,9 MWc), le groupe a montré son implication dans la durabilité environnementale et agricole.

Eco Delta bénéficie de l'appui industriel et capitalistique de la Caisse des Dépôts qui détient 10 % de son capital, ainsi que du soutien de l'Anvar. Les équipes d'Eco Delta, experts du monde de l'énergie et de l'environnement, interviennent à tous les niveaux des projets : développement, coordination, financement, assistance à maîtrise d'ouvrage et exploitation.

CONTACTS

Eco Delta

Ronald Knoche
Président du directoire
Tel : + 33 (0) 4 42 01 65 80
contact@ecodd.com

Calyptus

Marie-Anne Garigue
Relations presse
Tel : + 33 (0) 1 53 65 68 63
marie-anne.garigue@calyptus.net